



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 144 | NUMÉRO 040 | 2^e SESSION | 40^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le vendredi 3 avril 2009

Présidence de l'honorable Peter Milliken

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

* * *

La Journée du travail invisible

(11 :03) Mme Nicole Demers (Laval, BQ): 

Monsieur le Président, chaque année depuis 2001, l'AFEAS et ses membres profitent de la journée du 7 avril pour sensibiliser les instances gouvernementales et la population au problème du travail non rémunéré, dit « invisible ».

Selon l'AFEAS, la non-reconnaissance du travail invisible est un des facteurs qui creuse les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. C'est aussi un facteur de pauvreté chez les femmes qui choisissent de prendre soin de leurs enfants ou de leurs proches en perte d'autonomie, malades ou handicapés. Cette pauvreté des mères et des aidantes se perpétue aussi au moment de leur retraite.

En temps de récession, le travail invisible des familles, surtout celui des femmes, augmentera. C'est pourquoi, cette année, l'AFEAS et d'autres groupes de femmes du Québec et du Canada réitèrent l'importance pour le Canada d'évaluer le travail non rémunéré au sein de chaque famille et de le comptabiliser, comme il s'est engagé à le faire lors de la Conférence internationale sur les femmes, tenue à Pékin.

* * *